

AMÉNAGEMENT, ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT (SUITE)

Le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement vous informe que le projet de plan localisé de quartier No 29418-252, situé chemin Dr-Jean-Louis-Prévoist, sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex, est déposé:

- au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, service de l'information du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 327 45 36;
- au service d'urbanisme de la Ville de Genève, 4, rue de Jargonnant, 2e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 418 60 50.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement. En outre, une affiche explicative du service d'urbanisme de la Ville de Genève est exposée:

- à l'arcade d'information municipale, pont de la Machine;
- à la police municipale de la Ville de Genève, 4, rue de Jargonnant;
- au département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- aux écoles: Trembley I et II, 4-6, rue Pestalozzi, Vieuxseux, 14, Cité-Vieuxseux, Moillebeau, 22, rue du Grand-Pré;
- aux maisons de quartier: Asters / Servette, 47, rue Schaub, Pré-en-Bulle, 18, rue de Montbrillant;
- à l'espace-Quartier-Ainé(e): Servette, 8, rue Hoffmann;
- au centre d'action sociale et de santé (CASS): Servette / Petit Saconnex, 91, rue de la Servette;
- à l'unité d'action communautaire (UAC): Servette, 8, rue Hoffmann,

où il peut être consulté **du 20 mai au 20 juin 2005 inclusivement**.

Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site Internet du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie de la Ville de Genève, à l'adresse suivante: www.ville-ge.ch/amenagement

Le projet de modification des limites de zones No 29472-206 (enquête publique No 1428), le projet de plan de site No 29394-206 (enquête publique No 1427) ainsi que les projets de plans localisés de quartier Nos 29416-206 (enquête publique No 1423), 29451-206 (enquête publique No 1425) et 29452-206 (enquête publique No 1426) concernant le même secteur sont mis à l'enquête publique simultanément. Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, case postale, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1425

Ville de Genève, section Petit-Saconnex / avenue Louis-Casali - avenue de Joli-Mont (projet de plan localisé de quartier No 29451-206)

Le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement vous informe que le projet de plan localisé de quartier No 29451-206, situé avenue Louis-Casali, avenue de Joli-Mont et avenue de Riant-Parc, sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex, est déposé:

- au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, service de l'information du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 327 45 36;
- au service d'urbanisme de la Ville de Genève, 4, rue de Jargonnant, 2e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 418 60 50.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement. En outre, une affiche explicative du service d'urbanisme de la Ville de Genève est exposée:

- à l'arcade d'information municipale, pont de la Machine;
- à la police municipale de la Ville de Genève, 4, rue de Jargonnant;
- au département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- aux écoles: Trembley I et II, 4-6, rue Pestalozzi, Vieuxseux, 14, Cité-Vieuxseux, Moillebeau, 22, rue du Grand-Pré;
- aux maisons de quartier: Asters / Servette, 47, rue Schaub, Pré-en-Bulle, 18, rue de Montbrillant;
- à l'espace-Quartier-Ainé(e): Servette, 8, rue Hoffmann;
- au centre d'action sociale et de santé (CASS): Servette / Petit Saconnex, 91, rue de la Servette;
- à l'unité d'action communautaire (UAC): Servette, 8, rue Hoffmann,

où il peut être consulté **du 20 mai au 20 juin 2005 inclusivement**.

Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site Internet du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie de la Ville de Genève, à l'adresse suivante: www.ville-ge.ch/amenagement

Le projet de modification des limites de zones No 29472-206 (enquête publique No 1428), le projet de plan de site No 29394-206 (enquête publique No 1427) ainsi que les projets de plans localisés de quartier Nos 29416-206 (enquête publique No 1423), 29418-206 (enquête publique No 1424) et 29452-206 (enquête publique No 1426) concernant le même secteur sont mis à l'enquête publique simultanément. Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, case postale, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1426

Ville de Genève, section Petit-Saconnex / av. Louis-Casali - chemin Charles-Georg (projet de plan localisé de quartier No 29452-206)

Le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement vous informe que le projet de plan localisé de quartier No 29452-206, situé avenue Louis-Casali, avenue de Riant-Parc et chemin Charles-Georg, sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex, est déposé:

- au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, service de l'information du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 327 45 36;
- au service d'urbanisme de la Ville de Genève, 4, rue de Jargonnant, 2e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 418 60 50.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement. En outre, une affiche explicative du service d'urbanisme de la Ville de Genève est exposée:

- à l'arcade d'information municipale, pont de la Machine;
- à la police municipale de la Ville de Genève, 4, rue de Jargonnant;
- au département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- aux écoles: Trembley I et II, 4-6, rue Pestalozzi, Vieuxseux, 14, Cité-Vieuxseux, Moillebeau, 22, rue du Grand-Pré;
- aux maisons de quartier: Asters / Servette, 47, rue Schaub, Pré-en-Bulle, 18, rue de Montbrillant;
- à l'espace-Quartier-Ainé(e): Servette, 8, rue Hoffmann;
- au centre d'action sociale et de santé (CASS): Servette / Petit Saconnex, 91, rue de la Servette;
- à l'unité d'action communautaire (UAC): Servette, 8, rue Hoffmann,

où il peut être consulté **du 20 mai au 20 juin 2005 inclusivement**.

Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site

Internet du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie de la Ville de Genève, à l'adresse suivante: www.ville-ge.ch/amenagement

Le projet de modification des limites de zones No 29472-206 (enquête publique No 1428), le projet de plan de site No 29394-206 (enquête publique No 1427) ainsi que les projets de plans localisés de quartier Nos 29416-206 (enquête publique No 1423), 29418-206 (enquête publique No 1424) et 29451-206 (enquête publique No 1425) concernant le même secteur sont mis à l'enquête publique simultanément. Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, case postale, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1427

Ville de Genève, section Petit-Saconnex / Le Mervelet (projet de plan de site No 29394-206)

Conformément aux articles 38 et suivants de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, du 4 juin 1976, le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement met à l'enquête publique le projet de plan de site situé entre l'avenue du Bouchet et l'avenue Trembley, sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex. Ce projet est déposé:

- au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, service de l'information du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 327 45 36;
- au service d'urbanisme de la Ville de Genève, 4, rue de Jargonnant, 2e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 418 60 50.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement. En outre, une affiche explicative du service d'urbanisme de la Ville de Genève est exposée:

- à l'arcade d'information municipale, pont de la Machine;
- à la police municipale de la Ville de Genève, 4, rue de Jargonnant;
- au département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- aux écoles: Trembley I et II, 4-6, rue Pestalozzi, Vieuxseux, 14, Cité-Vieuxseux, Moillebeau, 22, rue du Grand-Pré;
- aux maisons de quartier: Asters / Servette, 47, rue Schaub, Pré-en-Bulle, 18, rue de Montbrillant;
- à l'espace-Quartier-Ainé(e): Servette, 8, rue Hoffmann;
- au centre d'action sociale et de santé (CASS): Servette / Petit Saconnex, 91, rue de la Servette;
- à l'unité d'action communautaire (UAC): Servette, 8, rue Hoffmann,

où il peut être consulté **du 20 mai au 20 juin 2005 inclusivement**.

Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site Internet du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie de la Ville de Genève, à l'adresse suivante: www.ville-ge.ch/amenagement

Le projet de modification des limites de zones No 29472-206 (enquête publique No 1428) ainsi que les projets de plans localisés de quartier Nos 29416-206 (enquête publique No 1423), 29418-206 (enquête publique No 1424), 29451-206 (enquête publique No 1425) et 29452-206 (enquête publique No 1426) concernant le même secteur sont mis à l'enquête publique simultanément.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, case postale, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1428

Ville de Genève-Petit-Saconnex / Le Mervelet

(création d'une zone de développement 3, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et affectation d'une zone de développement 3 existante à de l'équipement public) Plan No 29472-206

Le projet de modification des limites de zones No 29472-206 situé au lieu dit «Le Mervelet», sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex, est déposé:

- au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, service de l'information du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 327 45 36;
- au service d'urbanisme de la Ville de Genève, 4, rue de Jargonnant, 2e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 418 60 50.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement. En outre, une affiche explicative du service d'urbanisme de la Ville de Genève est exposée:

- à l'arcade d'information municipale, pont de la Machine;
- à la police municipale de la Ville de Genève, 4, rue de Jargonnant;
- au département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- aux écoles Trembley I et II, 4-6, rue Pestalozzi, Vieuxseux, 14, Cité-Vieuxseux, Moillebeau, 22, rue du Grand-Pré;
- aux maisons de quartier: Asters / Servette, 47, rue Schaub, Pré-en-Bulle, 18, rue de Montbrillant;
- à l'espace-Quartier-Ainé(e): Servette, 8, rue Hoffmann;
- au centre d'action sociale et de santé (CASS): Servette / Petit Saconnex, 91, rue de la Servette;
- à l'unité d'action communautaire (UAC): Servette, 8, rue Hoffmann,

où il peut être consulté **du 20 mai au 20 juin 2005 inclusivement**.

Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site Internet du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie de la Ville de Genève, à l'adresse suivante: www.ville-ge.ch/amenagement

Le projet de plan de site No 29394-206 (enquête publique No 1427) ainsi que les projets de plans localisés de quartier Nos 29416-206 (enquête publique No 1423), 29418-206 (enquête publique No 1424), 29451-206 (enquête publique No 1425) et 29452-206 (enquête publique No 1426) concernant le même secteur sont mis à l'enquête publique simultanément.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, case postale, 1211 Genève 8.

CONSULTATION PUBLIQUE

Projet de plan directeur de quartier No 29373-543

Lancy - Les Marbriers

Le contexte

Le quartier des Marbriers se trouve au nord de la commune de Lancy en limite avec la Ville de Genève, contigu au cimetière Saint-Georges. Il est situé en zone de développement 3 et fait partie des périmètres de la couronne suburbaine, identifiés dans le plan directeur cantonal comme devant être densifiés de manière usuelle. Suite à l'abandon en 1999 d'un nouveau tracé pour la route de Saint-Georges, prévu en continuité avec l'avenue des Grandes-Communes, le DAEL et la commune de Lancy ont estimé nécessaire de mener une étude d'aménagement afin d'anticiper les problèmes à résoudre et assurer un développement harmonieux de ce périmètre destiné à accueillir environ 450 logements supplémentaires.

Les objectifs principaux du plan sont:

- redéfinir les fonctions du réseau routier et des voies de desserte;
- prévoir la création d'espaces publics;

- localiser les équipements communaux et cantonaux nécessaires;
- fixer les principes pour l'élaboration des plans localisés de quartier.

Le plan directeur de quartier

L'étude d'aménagement a conduit à l'élaboration d'un projet de plan directeur, nouvel instrument de planification qui fixe les grandes orientations pour un territoire donné (art. 11 bis, loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire). Il permet de coordonner l'action des autorités et d'informer la population par le biais d'une consultation publique. Après traitement des observations, il sera soumis au Conseil municipal de la commune de Lancy, puis au Conseil d'Etat pour adoption.

Le présent projet est constitué du plan No 29373-543 et d'un rapport explicatif.

La consultation publique

En application de l'article 11 bis, alinéas 5 et 6, LaLAT (L 1 30), le DAEL, en collaboration avec la commune de Lancy, engage une consultation publique de 30 jours sur le projet de plan directeur de quartier No 29373-543 concernant le secteur des Marbriers. Les documents sont déposés:

- au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, service de l'information du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, tél. 022 327 45 36);
- à la mairie de Lancy, 41, route du Grand-Lancy (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, le mardi jusqu'à 18 h, tél. 022 706 15 11).

où ils peuvent être consultés **du 8 juin au 8 juillet 2005 inclusivement**.

Le plan est également affiché, en dehors des heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le bâtiment du DAEL ainsi que dans les lieux d'affichage officiels de la ville de Lancy.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées par écrit au DAEL, direction de l'aménagement du territoire, service des plans directeurs localisés (SPDL), case postale 22, 1211 Genève 8.

ACQUISITIONS D'APPARTEMENTS ET DEMANDES D'AUTORISATION

Le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement rappelle à tous les acquéreurs d'appartements compris entre 1 et 7 pièces inclus que cette opération est soumise à autorisation en application de l'article 39, alinéa 1, de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996 (LDTR).

En cas d'acquisition de plusieurs appartements dans le cadre d'une procédure d'exécution forcée, le département attire l'attention des acquéreurs sur le fait qu'une telle opération ne pourra par la suite être considérée comme constituant une vente individualisée et que toute revente est obligatoirement soumise à autorisation du département.

Pour tout renseignement complémentaire, le service juridique de la police des constructions (tél. 022 327 43 50/53) se tient à disposition.

SOUSSIONS PUBLIQUES

Le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement rappelle que les inscriptions en soumissions publiques qu'il lance sont annoncées dans la Feuille d'avis officielle.

Ni lui ni ses mandataires ne prennent d'inscriptions en dehors de cette procédure.

Dès lors, il n'est plus répondu aux entreprises qui s'adressent à lui ou à ses mandataires sur la simple publication d'une demande ou d'une autorisation de construire; l'attention des entreprises est attirée sur le fait que leur intervention à ce stade ne vaut pas inscription, bien qu'il n'y soit pas répondu.

Le conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, de l'équipement et du logement:
Laurent MOUTINOT.